Envoyé en préfecture le 01/03/2022
Reçu en préfecture le 01/03/2022
Affiché le 01/03/2022
ID : 037-200072650-20220224-D2022016-DE

Extrait du registre des délibérations
du Conseil de la Communauté de
Communes Touraine Vallée de l'Indre

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 24 FEVRIER 2022

****

N° D2022_016

OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNALITES DES TRANSPORTS SCOLAIRES (SITS) DU PAYS DE RABELAIS

Date de convocation : le 18 février 2022
Nombre de conseillers en exercice : 55
Nombre de conseillers présents : 39
Nombre de conseillers représentés : 8
Nombre de conseillers votants : 47

Le vingt-quatre février deux mille vingt-deux à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à Sorigny, sous la présidence de Monsieur Eric LOIZON.

Conseillers communautaires présents :
Monsieur Eric LOIZON Président, Mesdames Valérie ANDRÉ, Monique ARCHAMBAULT, Dominique BEAUCHAMP, Marie-Annette BERGEOT, Delphine BERRING, Bénédicte BEYENS, Agnès BUREAU, Isabelle DELACÔTE, Christel DUCLOS, Michelle DUVAULT, Anne-Sophie FERNANDES, Sylvia GAURIER, Sylvie GINER, Marlène LABRUNIE, Josiane LE BRONEC, Sandrine PERROUD, Sylvie TESSIER, Béatrice TILLIER, Messieurs Joël BADILLER, Fabien BARREAU, Jérôme BIROCHEAU, Olivier BOUISSOU, Jean-Luc CADIOU, Franck CHARTIER, Eric DELHOMMAIS, Frédéric DUPEY, Patrice GARNIER, Jean-Christophe GASSOT, Jean-Jacques GAZAVE, Frédéric GRILLET, Laurent GUENAULT, Alain JAOUEN, Didier LAUMOND, Philippe MASSARD, Patrick MICHAUD, Jean-Michel PAGÉ, Laurent RICHARD, Alexandre TRUISSARD.

Conseillers communautaires ayant donné pouvoir :
Nathalie BERTON donne pouvoir à Jean-Christophe GASSOT
Olivier COLAS-BARA donne pouvoir à Sylvie GINER
Romain DEGUFFROY donne pouvoir à Laurent GUENAULT
Dominique DUPOISSON donne pouvoir à Eric LOIZON
Séverine HEFTI-BOYER donne pouvoir à Olivier BOUISSOU
Aline JASNIN donne pouvoir à Marlène LABRUNIE
Katia PREVOST donne pouvoir à Laurent RICHARD
Eric RIVAL donne pouvoir à Béatrice TILLIER

Conseillers communautaires absents excusés :
Stéphane de COLBERT, Emmanuel DUFAY, Alain ESNAULT, Pierre LATOURRETTE, Stéphanie LEFIEF, Patrick NATHIÉ, Alain PATRICE, James RIO.

Secrétaire de séance : Patrick MICHAUD

****

Envoyé en préfecture le 01/03/2022
Reçu en préfecture le 01/03/2022
Affiché le 01/03/2022
ID : 037-200072650-20220224-D2022016-DE

Le Syndicat mixte Intercommunalités des Transports Scolaires du Pays de Rabelais a pour compétence la gestion, par délégation de la Région Centre-Val de Loire, d'un service de transports scolaires en direction :

- Du collège d'Avoine,
- Des collèges de Bourgueil,
- Des écoles élémentaires et préélémentaires de Chinon,
- Des collèges et lycées de Chinon.

Composition du Comité :

Le Syndicat est administré par un comité composé de délégués élus par les conseils des communes et communautés de communes, répartis comme suit :

- CC Chinon Vienne et Loire : 9 délégués titulaires et 5 délégués suppléants
- **CC Touraine Vallée de l'Indre : 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant**
- 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant par commune

Au travers du mécanisme dit de la représentation substitution, la Communauté de Communes est substituée de plein droit à la commune de Rigny-Ussé, membre au sein du syndicat, pour l'exercice des compétences dont elle est titulaire (article L. 5214-21 alinéa 2 du CGCT).

Aussi conformément à l'article L.5214-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, Touraine Vallée de l'Indre agissant en représentation substitution, il est demandé d'élire, au scrutin secret, 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.5214-21 et L.5711-1 ;

VU les statuts du Syndicat mixte Intercommunalités des Transports Scolaires du Pays de Rabelais ;

VU la délibération n° 2020.07.A.1.9.9. en date du 10 juillet 2020 portant sur la désignation des représentants de Touraine Vallée de l'Indre appelés à siéger au sein du Syndicat Mixte Intercommunalités des Transports Scolaires du Pays de Rabelais ;

CONSIDERANT la démission de Monsieur Michel ROLLAND, de la commune de Rigny-Ussé, en sa qualité de délégué titulaire au sein du SITS du Pays de Rabelais ;

CONSIDERANT la démission de Monsieur Jean-Michel MORISOT, de la commune de Rigny-Ussé, en sa qualité de délégué suppléant au sein du SITS du Pays de Rabelais ;

Après en avoir délibéré le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **DE DESIGNER** M. Jean-Michel MORISOT, en tant que délégué titulaire, et M. Michel ROLLAND, en tant que délégué suppléant de la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre, appelés à siéger au sein du Syndicat Mixte Intercommunalités des Transports Scolaires du Pays de Rabelais.

Pour extrait conforme,

Signé par : Eric LOIZON
Date : 01/03/2022
Qualité : CCTVI - Président

TOURAINE-VALLÉE DE L'INDRE (Indre-et-Loire)